Les randonnées pédestres du Var

La chapelle du Saint-Pilon

Cet itinéraire au final montagnard, vous permettra de découvrir la chapelle du Saint-Pilon ainsi qu'un panorama d'exception depuis la crête de la montagne Sainte Baume.



Panaroma sur le massif avec de la végétation au pied et une partie supérieure rocheuse (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Plan-d'Aups-Sainte-Baume - Riboux

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

Départ : Parking des «Trois chênes»

Arrivée : Parking des «Trois chênes»

Parking conseillé : 5°45'34"E 43°20'8"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 5.5 km - Durée : 2 h 30

Difficulté : Difficile - Dénivelé positif : 315 m

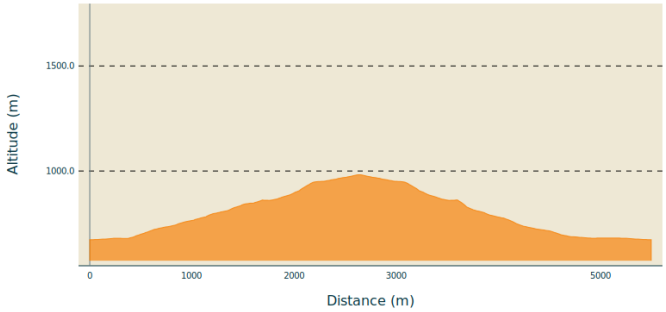

Altitude min 673 m Altitude max 982 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : jaune

Avant d'effectuer ce circuit, prenez la précaution de consulter la météo car il est à éviter en cas de pluie, brouillard ou vent. Au départ du parking de l'Hostellerie Est (panneau d'informations), empruntez le GR 9 (balisage rouge et blanc), plein sud, par la piste rejoignant la forêt. Après le pont de bois, prenez l'allée Royale à droite (ouest) jusqu'au carrefour de l'obélisque des Compagnons du devoir.

Commencez à gauche l'ascension du chemin du Canapé et suivez le jusqu'à l'intersection avec le chemin de Giniez. Tournez à gauche en direction de la grotte de Sainte Marie-Madeleine. Passez un premier oratoire pour atteindre plus loin le carrefour dit l'Oratoire.

Au carrefour de l'Oratoire, descendez une centaine de mètres sur le chemin des Roys, puis quittez le très rapidement pour remonter par le GR 9 à droite (sud-est) après l'oratoire. Passez la chapelle des Parisiens, puis les deux oratoires suivants menant au col du Saint-Pilon (952 m). Au sommet, prenez à droite (ouest) le GR98 et restez sur le sentier au milieu de lapiaz jusqu'à la chapelle du Saint-Pilon.

Au retour, rejoignez le carrefour de l'Oratoire par le même itinéraire, puis continuez la descente par le chemin des Roys en direction du parking des 3 Chênes, en suivant le balisage jaune.

Passez la source de Nans et restez sur le chemin principal jusqu'à l'oratoire puis la placette des 3 Chênes. Continuez votre chemin en prenant à gauche l'allée Royale jusqu'au pont de bois emprunté à l'aller et retournez au point de départ par le même itinéraire.

ACCÈS ROUTIER

De Marseille (50 min) ou Aubagne (30 min) : Autoroute A 52 jusqu'à Auriol, puis D 45A jusqu'au Plan-d'Aups-Sainte-Baume.

De Toulon (1 h)
Autoroute A 57 direction Nice, sortie Cuers sud, puis D 81 vers Gareoult, La Roquebrussanne, Mazaugues, puis D 95 direction la Sainte-Baume, Plan-d'Aups-Sainte-Baume.

De Nice (2 h) :
Sortie Saint-Maximin, direction Marseille, puis D 560 et D 80 direction Nans-les-Pins. A Nans, direction la Sainte-Baume, Plan-d'Aups-Sainte-Baume.

CARTE

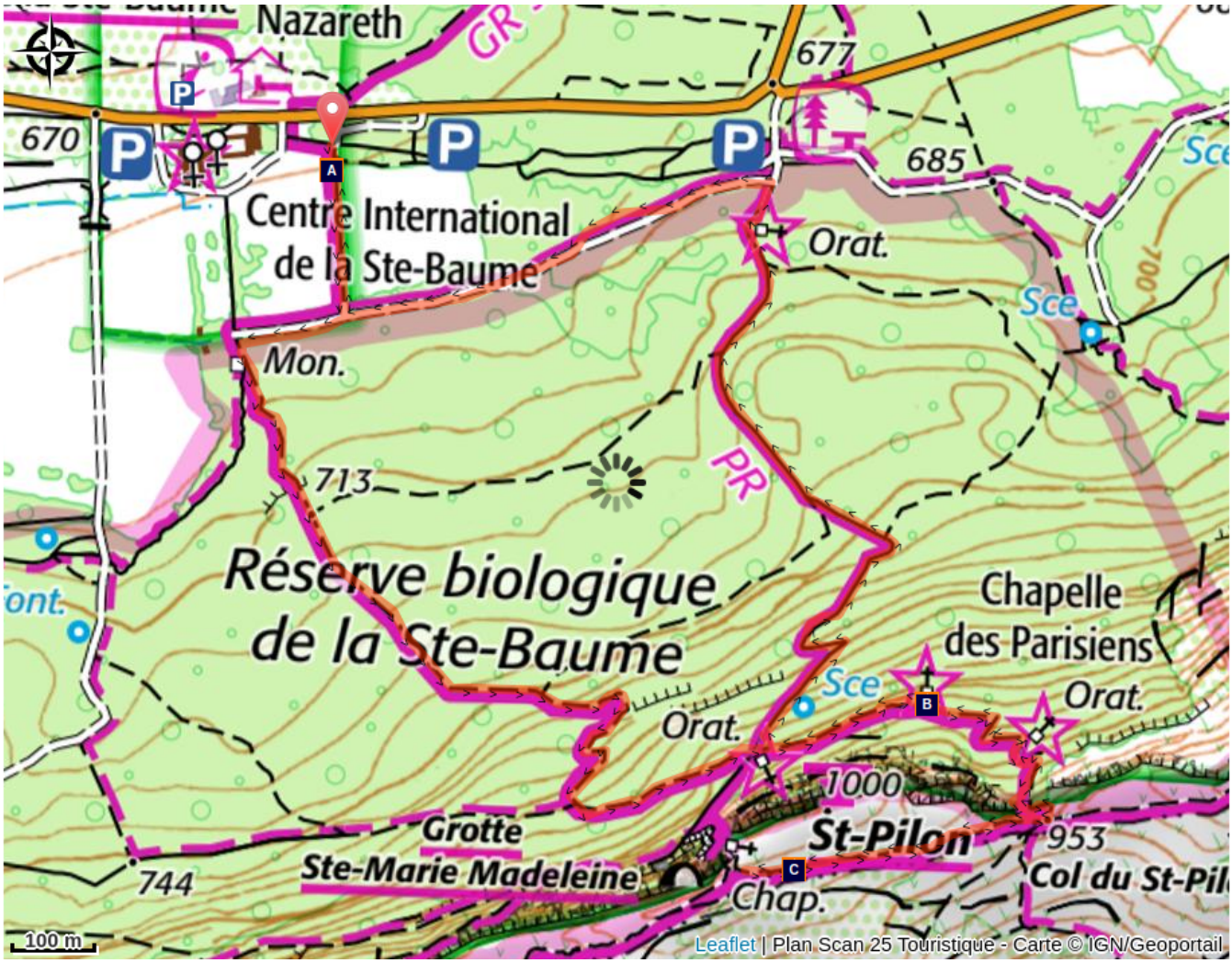

À DÉCOUVRIR

- **Faune remarquable (A)**
- **Chapelle des Parisiens (B)**
- **Chapelle Saint-Pilon (C)**

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


Vérifier la météo


Emporter vos déchets







La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: https://www.ffrandonnee.fr/
Comité Départemental de Randonnée Pédestre: https://var.ffrandonnee.fr/ 04 94 42 15 01- (permanence semaine)
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE

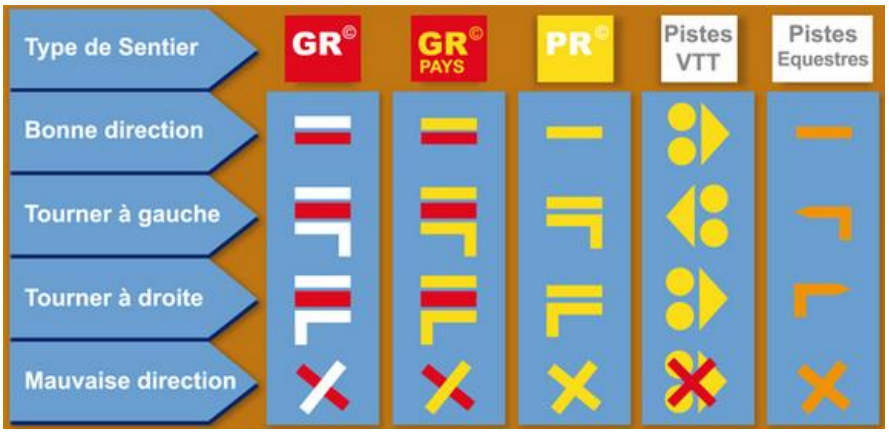

LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.